

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DE DVN2

Le jeudi 18 septembre 2025, à 18h00 au salon du personnel

1. Ouverture de l'assemblée

Mot de bienvenue de la direction de l'établissement. 18h03

2. Désignation d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Considérant l'ouverture de l'école et qu'il n'y avait pas de conseil d'établissement antérieurement, madame Charbonneau, à titre de direction de l'école, préside l'assemblée. Madame Danielle Grondines, à titre de membre du personnel est désignée par la direction comme secrétaire de l'assemblée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente, Madame Charbonneau, fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Madame Karine Vendette D'ADOPTER l'ordre de jour tel que présenté.

Adopté

Résolution n° AGP2025-001

4. Présentation des rôles et fonctions des membres du conseil d'établissement

Madame Charbonneau présente les rôles et fonctions des membres du conseil d'établissement. Et apporte des précisions sur les nouveaux rôles qu'auront à jouer les membres parents.

5. Élection des représentants des parents au conseil d'établissement

- **Nomination d'un président d'élection et d'un scrutateur**

La direction, Madame Charbonneau agit à titre de présidente d'élection et Madame Danielle Grondines, membre du personnel à titre de scrutatrice.

ATTENDU QUE Madame Charbonneau agit à titre de présidente d'élection;

ATTENDU QUE Madame Danielle Grondines agit à titre de scrutatrice;

Madame Charbonneau est nommée à titre de présidente d'élection et Madame Danielle Grondines est nommée à titre de scrutatrice.

- **Détermination du nombre de postes en élection**

La présidente d'élection, Madame Charbonneau, mentionne le nombre de postes en élection soit : 4 postes.

- **Mise en candidature**

La présidente d'élection demande à l'assemblée s'il y a des volontaires ou s'il a des propositions de candidatures.

- Les personnes suivantes déposent leur candidature de façon volontaire :

- *M. Milard Mame*
- *Mme Karine Vendette*
- *Mme Asmae Elhayani*
- *M. Mathieu de Lorimier*
- *Mme Sarah Bourret*
- *M. Guillaume Dupuy*

6. Élection des représentants des parents au conseil d'établissement (résultats)

La présidente d'élection dévoile les résultats du vote.

ATTENDU QUE six personnes ont déposé leur candidature afin d'agir à titre de membres parents au conseil d'établissement;

ATTENDU QUE 4 postes étaient disponibles;

ATTENDU QUE l'assemblée a tenu un vote secret;

ATTENDU le résultat du vote;

Les personnes suivantes sont déclarées élues à titre de représentants des parents au conseil d'établissement de la Nouvelle école primaire du Domaine vert Nord:

- *M. Milard Mame*
- *Mme Karine Vendette*
- *Mme Asmae Elhayani*
- *M. Mathieu de Lorimier*

Adopté

Résolution n° AGP2025-002

7. Élection des substituts

• Mise en candidature

La présidente explique à l'assemblée le rôle d'un substitut au conseil d'établissement. Le substitut est nommé afin de siéger et voter à la place d'un membre absent lors d'une ou plusieurs séances du conseil d'établissement. Elle demande à l'assemblée s'il y a des volontaires ou s'il y a des propositions de candidatures.

- *Mme Sarah Bourret*
- *M. Guillaume Dupuy*

8. Élection des substituts (résultats)

La présidente d'élection dévoile les résultats.

ATTENDU QUE deux personnes ont déposé leur candidature afin d'agir à titre de substitut au conseil d'établissement;

ATTENDU QUE 2 postes étaient disponibles;

ATTENDU QUE l'assemblée a tenu un vote secret;

ATTENDU le résultat;

Les personnes suivantes sont déclarées élues à titre de membres substitués au conseil d'établissement, dans l'ordre suivant :

- *Mme Sarah Bourret*
- *M. Guillaume Dupuy*

Adopté

Résolution n° AGP2025-03

9. Présentation des rôles et fonctions du comité de parents du Centre de services scolaire

La présidente présente les rôles et fonctions des membres du comité de parents du Centre de services scolaire (CSS). La présidente explique notamment que le représentant au comité de parents permet d'offrir une voix aux parents de l'école à l'échelle du Centre de services scolaire, car le comité de parents est consulté à propos de divers sujets d'intérêt touchant l'ensemble des écoles du CSS. Par ailleurs, les cinq (5) membres parents qui siégeront au Conseil d'administration du CSS seront désignés par et parmi les membres du comité de parents.

10. Élection d'un représentant et d'un substitut pour le comité de parents du Centre de services scolaire

• Mise en candidature

La présidente d'élection demande à l'assemblée s'il y a des volontaires ou s'il y a des propositions de candidatures.

- Les personnes suivantes déposent leur candidature de façon volontaire :
 - *M. Milard Mame*
 - *Mme Karine Vendette*
- Les candidats suivants sont proposés :
 - Madame Karine Vermette est proposée par Monsieur Milard Mame comme candidate à titre de représentant pour le comité des parents du Centre de services scolaires. Madame Karine Vermette accepte sa mise en candidature pour ce poste.

11. Élection d'un représentant et d'un substitut pour le comité de parents du Centre de services scolaire (résultats)

La présidente d'élection, Madame Charbonneau dévoile les résultats.

ATTENDU QU'une personne a déposé leur candidature afin d'agir à titre de représentant au comité de parents;

ATTENDU QU'une personne a déposé leur candidature afin d'agir à titre de substitut au comité de parents;

ATTENDU QU'un poste était disponible pour chacun des rôles;

ATTENDU le résultat;

Mme Karine Vendette est déclarée élue à titre de représentante au comité de parents pour notre école et Monsieur Milard Mame.

Adopté

Résolution n° AGP2025-004

12. Période de questions

Aucune question.

13. Mot de la direction

Madame Charbonneau s'adresse à l'assemblée pour partager ses attentes et ses buts pour la nouvelle année scolaire.

- États des travaux;
- Sécurité aux abords de l'école;
- Zone de stationnement.

14. Levée de l'assemblée générale

La présidente, Madame Charbonneau, conclut que l'ordre du jour a été écoulé.

Il est proposé par la direction DE LEVER l'assemblée générale à 18h36.

Adopté

Résolution n° AGP2025-005



La présidente et directrice de l'établissement
Marie-Eve Charbonneau